

Solutions copropriétés, un salon à votre écoute

Les 22 et 23 novembre, le Palais Acropolis de Nice accueille le 18^e Salon pour les copropriétaires et les syndics de la Côte d'Azur

Ce grand rendez-vous annuel des acteurs de la copropriété réunit les copropriétaires, les syndics et administrateurs de biens, et leurs fournisseurs, tous les corps de métiers qui participent à l'entretien, la rénovation, la sécurisation et l'amélioration du confort des bâtiments d'habitation. Les thèmes phares de cette année sont la diminution des charges de copropriété et les pistes pour réaliser des économies, et les conséquences de la loi ALLUR.

Sur le salon, les visiteurs pourront obtenir facilement et gratuitement toutes les réponses à leurs questions : réglementations, obligations, solutions adaptées (travaux, investissements, études...). La manifestation s'organise autour de quatre thématiques majeures qui concernent directement les copropriétaires : la maîtrise des charges, l'entretien et la rénovation, l'innovation et le confort, l'habitat durable.



Maîtrise des charges, entretien et rénovation, innovation et confort, ou l'habitat durable seront les principales thématiques abordées. (Photo FV)

des professionnels. Seront notamment abordés l'évolution de la profession de syndic, l'audit énergétique, les nouvelles réglementations incendie, et ce qui concentre toutes les attentions, la maîtrise des charges.

Avec 250 000 lots de copropriété, gérés par 250 cabinets de syndics, les Alpes-Maritimes représentent le plus grand département français, hors région parisienne, par le nombre de copropriétés. C'est dire si ce Salon a son importance ! Véritable mine d'informations pour les visiteurs, est accessible à tous, et permettra à chacun de trouver des solutions pour bien entretenir son immeuble. Car une copropriété bien entretenue est un patrimoine valorisé.

**ROZENN GOURVENNEC/
SOPRES**

Des conférences

Le Salon est aussi l'occa-

Paroles d'expert

Catherine Vaillant,
commissaire
du Salon Solutions
copropriétés

« La copropriété est en pleine mutation avec la loi ALLUR, plus connue sous le nom de loi Duflo II. Elle apporte un certain nombre de nouvelles contraintes qui auront forcément des retombées directes sur les charges des copropriétaires. Ce salon est donc l'endroit idéal pour s'informer sur ces changements. Les copropriétaires trouveront également des réponses concrètes pour maîtriser les charges. Il faut savoir que plus on anticipe les travaux, mieux on arrive à les planifier et donc à générer des économies. Il s'agit d'abord d'établir un audit du bâtiment, puis de hiérarchiser les travaux à entreprendre en priorité. Si on fait un ravalement de façade par exemple, il faut auparavant étudier l'isolation du bâtiment, l'état des balcons, les fermetures, etc. Cela permettra par la suite de réaliser



(DR)

SECRET
GARDEN

Cannes
Pointe Croisette

GRAND
LANCEMENT



Votre 2 pièces
à partir de

220 000 €
Soit 4424 €/m²

lot A002

Votre 2 pièces
à partir de

310 000 €
Soit 4400 €/m²

lot B109

RENSEIGNEMENTS
06 94 97 02 89

saged

concevoir et vivre

Vendredi 22 novembre de 11 h à 19 h et
samedi 23 novembre de 10 h à 18 h, Palais